



AN3S
SPORT SANTE SOCIAL

Numéro adhérent SNAPEC : 626
Référence opération : 1618
Date : 01/01/2026

TROUILLAS GUILHEM
335, route du Buëch
26420 SAINT MARTIN EN
VERCORS
FRANCE

Facture n° : snapec-1618

Designation	Qte.	Prix net de taxe
Mon adhésion et mes activités Pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2026 - Marche nordique / randonnée pédestre / raquette à neige - Grimpe d'arbres - Escalade en milieux naturels / via ferrata / via corda / grande voie - Canyon	1	40.00
Ma Responsabilité Civile Professionnelle Je souhaite une RCP : 1 RCP, catégorie 4 bis	1	330.00
Mon Individuelle Accident IJ 45€/J	1	221.95
L'Individuelle Accident de mes Clients 1 à 60k€	1	30.00
<i>Facture non assujettie à la TVA, article 293B du CGI</i>	Total net de taxe	621.95€

Facture acquittée

Mode de paiement : Carte bancaire
Date de règlement. : 2026-01-01 22:35:22
Référence de la transaction : 812204



AN3S
SPORT SANTE SOCIAL

Numéro adhérent SNAPEC : 626
Référence opération : 1618
Date : 01/01/2026

TROUILLAS GUILHEM
335, route du Buëch
26420 SAINT MARTIN EN
VERCORS
FRANCE

Attestation de Responsabilité Civile Professionnelle

Titulaire : TROUILLAS GUILHEM

Activité(s) :

Pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2026

- Marche nordique / randonnée pédestre / raquette à neige
- Grimpe d'arbres
- Escalade en milieux naturels / via ferrata / via corda / grande voie
- Canyon

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2026

Nous soussignés AN3S, domiciliés au 47B rue Gambetta - 71120 CHAROLLES certifions que le titulaire susnommé bénéficie des garanties du contrat d'assurance groupe « Responsabilité civile » n° 675047304 conformément aux articles L321-1 et suivants du Code du Sport et garantissant dans les termes et conditions dudit contrat, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par cette police.

Bénéficie également de la garantie Vente ou revente d'activités à caractère sportif par les moniteurs adhérents à d'autres moniteurs. Avec pour condition d'obtention de la garantie si ces dites activités sont exercées par des Moniteurs ou éducateurs sportifs adhérents an3s assurés au présent contrat.

Fait à Charolles, le 01/01/2026
Pour l'Association Nationale Sport Santé Social
Stéphanie GERARD - Secrétaire Générale

Sous réserve du paiement des cotisations à jour par l'adhérent à l'association.

Il est rappelé que l'association AN3S n'est pas Assureur dans ce dossier et ne saurait dès lors être mise en cause en cette qualité.